

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

**N°2023-19-01-01**

**Délégués titulaires :**

Nombre : 82

Présents : 38

**Délégués suppléants :**

Nombre : 82

Présents : 8

Absents représentés : 3

Nombre de votants : 49

Date de convocation :

Le vendredi 13 janvier 2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf janvier à dix-neuf heures, le comité syndical du SMICTOM, légalement convoqué en séance publique en date du vendredi 13 janvier 2023, s'est réuni à la Maison des Associations, commune de MORET-LOING-ET-ORVANNE, sous la présidence de Monsieur Pascal GOUHOURY, Président du SMICTOM.

**Etaient présents :**

Fanny CHANTEMARGUE, Marie-Charlotte NOUHAUD, Anne-Sophie GUERIN, Hélène LION, Yves COZE, David DINTILHAC, Mélanie MOUSSOURS, Custodio DE FARIA CASTRO, Charles QUERNE, Alain THIERY, Marcel LIENHARDT, Huguette LE COZ, Martine BEIGNET, Carole GUERNALEC, Pascal PROUT, Romain COQUERY, Michel CALMY, Thomas GROLLEAU, Manuel Fernando FRANCISCO, Philippe MACAIGNE, Nadège COSCO, Jean-Paul CULINAS, Véronique FEMENIA, Laurent AVELANGE, Maurice DECAT, Martial QUINTON, Françoise BICHON-LHERMITTE, Pascal GOUHOURY, Mylène MUSY, Hervé DEBOUTIERE, Laurent SIGLER, Thierry GRAND, Daniel DIDON, Sylvie MONCHECOURT, Dikran ZAKEOSSIAN, Olivier THEOT, François FORTIN, Mireille EYRIGNOUX, Cyril DRONET, Pascale LELOT-BERDIER, Jean-Claude POILPREZ, Josiane PACHOLSKI, Pascale PALARD, Emmanuel CENDRIER, Eric DESHAYES, Alain MARC.

**Secrétaire de séance :** Madame Sylvie MONCHECOURT

**OBJET :** Installation de deux délégués titulaires et d'un délégué suppléant pour la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau, communes d'Avon et La Chapelle-la-Reine

Vu l'article L. 2121-33 du CGCT, applicable aux EPCI à fiscalité propre et relatif à la désignation, par le conseil communautaire, de ses représentants au sein d'organismes extérieurs ;

Vu l'article L5711-1 du CGCT qui précise que l'EPCI peut choisir ses délégués parmi les membres du conseil communautaire ou porter son choix sur tout autre conseiller municipal d'une commune membre de la communauté de communes ;

À la suite de la délibération du conseil communautaire de la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau n°2022-186 en date du 15 décembre 2022 relative à la désignation de nouveaux représentants au SMICTOM ;

Voici la modification des représentants au SMICTOM pour la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau, commune d'Avon :

Ancien délégué titulaire :  
Monsieur Jean-Claude DELAUNE

Nouveau délégué titulaire :  
Madame Hélène LION

Ancien délégué suppléant :  
Madame Hélène LION

Nouveau délégué suppléant :  
Madame Françoise BOURDREUX-TOMASCHKE

Voici la modification des représentants au SMICTOM pour la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau, commune de La Chapelle-la-Reine :

Ancien délégué titulaire :  
Monsieur Richard DUVAUCHELLE

Nouveau délégué titulaire :  
Madame Laurence SAMMUT

**Le Comité syndical,**

**Après délibération, à l'unanimité,**

**ACTE** l'installation de deux délégués titulaires et d'un délégué suppléant pour la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau, communes d'Avon et La Chapelle-la-Reine.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Pour extrait conforme au registre

Le Président,  
Monsieur Pascal GOUHOURY

Certifié exécutoire le : 27 JAN. 2023  
Date de mise en ligne le : 27 JAN. 2023



Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans les deux mois suivant sa date de mise en ligne sur le site [www.smictom-fontainebleau.fr](http://www.smictom-fontainebleau.fr) et sa transmission au représentant de l'Etat auprès du tribunal administratif de Melun.